



Vie au CDFAA de la Haute-Vienne

Site de Bellac

MOYENS D'ACCÈS

■ Accès en voiture :

A partir de Limoges, prendre la N147 jusqu'au centre de Bellac.

Tourner à droite sur le carrefour de l'Europe et prendre la D675 en direction du Dorat. Suivre les panneaux « CFPPA ».



■ Accès par le train :

Gare de Bellac, de La Souterraine (ligne Paris Limoges) ou du Dorat (ligne Poitiers Limoges) ou ligne de cars (Limoges)

Horaires des trains : <https://www.oui.sncf/>

Horaires des cars : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/haute-vienne>

MOYENS MATÉRIELS

- Un Centre de Ressources Pédagogiques (CdR)
- Deux salles informatiques
- Un minibus pour les visites

Vie sociale

■ Le foyer

Le foyer est un espace de détente munis d'équipements nécessaires à la prise des repas (frigo, micro-ondes, machines à café...).

L'hébergement et la restauration ne sont pas proposés sur le site de Bellac.

■ L'association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) du site de Magnac-Laval

Les apprentis en formation sur le site de Bellac peuvent bénéficier des activités mises en place par l'ALESA du site de Magnac-Laval.

De nombreuses activités sociales et culturelles sont proposées aux apprenants. Le planning des activités est disponible dans la rubrique Actualités du site internet du CDFAA : <http://cdfaa.epl-limoges-nord87.fr/>

Horaires des cours

Lundi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h30

Horaires du secrétariat

Du lundi au jeudi : 8h 00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi : 8h 00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Contact

■ Secrétariat

Isabelle DUCOS

Tél : 05 55 60 95 95

■ Responsable du site de Bellac

Tonio FERREIRA

Mail : tonio.ferreira@educagri.fr Tél : 05 55 60 95 95

■ Référente handicap

Charlène ALLONCLE

Mail : charlene.leroy@educagri.fr Tél : 05.55.48.44.30

Madame ALLONCLE est chargée d'animer et de mettre en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la structure.